

le pamphlet

P É R I O D I Q U E I N D É P E N D A N T

Editorial

*Madame Elise Perrier, co-rédactrice en chef avec M. Gilles Bourquin du mensuel **Réformés**, avoue que l'islam suscite des inquiétudes, que 38% des Suisses se sentent menacés par les musulmans et que «terrorisme, oppression des femmes et polygamie hantent l'imaginaire (sic) d'une partie de la population».*

Mais ces Suisses-là sont pour Mme Perrier des survivants d'un âge révolu qu'elle considère, sinon avec mépris, du moins avec la condescendance affligée qu'on réserve au cousin handicapé mental.

Elle fait pour l'islam en Suisse, et c'est même le titre de son éditorial, le pari de l'intégration. Et comment va-t-elle s'y prendre? Par l'évangélisation et les conversions? Par un prosélytisme actif? Jamais de la vie!

C'est grâce à des cours de langue et de «notions de culture et de société suisses» que ces formations pourront contribuer «à une meilleure compréhension mutuelle sans franchir la ligne rouge de la laïcité».

Mais qu'est-ce encore que cette histoire de laïcité, qui semble transposée du droit français? La Constitution fédérale ne connaît pas la laïcité. Elle a été promulguée en 1848, puis en 1874 et en 1999 «au nom de Dieu Tout-Puissant», par quoi il faut entendre le Dieu des chrétiens et non Allah. Comme les rapports entre l'Eglise et l'Etat sont du ressort des cantons¹ et que la Confédération et les cantons peuvent prendre des mesures propres à maintenir la paix entre les membres des diverses communautés religieuses, il faut aller scruter la Constitution de chaque canton pour y découvrir sa conception de la laïcité.

Dans le canton de Vaud, le canton de Neuchâtel et le canton du Jura, aucune trace de laïcité dans les Constitutions. A Genève, l'article 3 de la Constitution proclame que l'Etat de Genève est un Etat laïque. Une brochure expliquant le principe de laïcité à l'école ajoute: La laïcité exige la neutralité religieuse de l'Etat. Un Etat laïque s'abstient par conséquent de privilégier une communauté religieuse au détriment des autres – et s'astreint à l'égalité de traitement entre les divers cultes, les diverses confessions et les diverses options spirituelles que se partage sa population.

*Cette différence d'attitude envers les confessions exotiques n'est pas anecdotique et n'est pas due uniquement à la courtoisie des hôteliers et des joailliers genevois envers les émirs fortunés des monarchies pétrolières. Il y a donc à Genève, et cela transparait dans la rédaction de **Réformés**, une volonté claire de placer sur pied d'égalité les chrétiens, les juifs, les musulmans... et peut-être d'autres religions.*

Mais l'islam doit-il être tenu pour une religion seulement? Certes non! L'islam est à la fois une religion, une organisation sociale, une législation, une philosophie, dont l'ensemble est

totalemment non soluble dans les Etats d'Europe occidentale. Malgré les auteurs de joyeux oxymores tels que islam modéré, ou islam progressiste, l'islam est le fer de lance d'une nation conquérante, virile et intransigeante.

Mme Elise Perrier fait le pari de l'intégration et démontre par là qu'elle n'a rien compris à l'islam.

Les musulmans n'ont aucune intention de s'intégrer. S'ils veulent bien apprendre la langue du canton où ils habitent, c'est par commodité pratique, en attendant le temps où l'islam aura conquis la totalité de l'Europe et où on pourra s'exprimer en arabe non seulement à la mosquée, mais partout.

Les migrants, comme on a maintenant coutume de nommer les vagues d'Africains et d'Asiatiques qui déferlent en Europe, musulmans pour la majorité d'entre eux, ne sont pas en quête d'un pays d'accueil où ils pourraient s'intégrer, dont ils pourraient apprendre la langue, les mœurs, le style de vie, l'organisation sociale et politique, mais d'un Etat où ils pourront rejoindre la colonie déjà présente de leur pays d'origine. C'est dans cette colonie qu'ils vont s'intégrer, en contribuant ainsi à aggraver l'apartheid volontairement créé et assumé.

L'Europe entre en agonie, mais elle en est inconsciente. Dans moins de vingt ans, elle sera submergée par l'islam et les réformés de Suisse romande en sont encore à faire au sujet des musulmans le pari de l'intégration: un cours de langue française pour les imams haineux et un cours d'histoire sociale et culturelle de l'islam à l'Université de Lausanne pour les futurs dhimmis. Tout va pour le mieux.

Nous entrons dans la phase terminale du cancer qui ronge la civilisation chrétienne, et le malade est serein, même joyeux!

Claude Paschoud

¹ Art. 72 Cst.

Moins de laisser-faire, plus de laisser-dire

Après l'attentat islamiste commis à Trèbes, en France, le lieutenant-colonel de gendarmerie Arnaud Beltrame, égorgé par le terroriste alors qu'il était venu prendre la place d'un otage, est devenu un héros national, non seulement aux yeux de la population, mais aussi, plus curieusement, dans les discours médiatiques et politiques.

Tout le monde n'a cependant pas communié dans cet hommage. Un crétin de militant gauchon-anarchiste a déversé sur Twitter sa haine de l'uniforme: «A chaque fois qu'un gendarme se fait buter, et c'est pas tous les jours, je pense à mon ami Rémi Fraisse [un autre militant tué dans des affrontements violents avec la gendarmerie]. Là c'est un colonel, quel pied!» L'auteur de ces répugnants propos a immédiatement été interpellé et placé en garde à vue pour «apologie du terrorisme». Il risquait jusqu'à sept ans de prison et 100'000 euros d'amende, mais un juge probablement très bienveillant envers l'extrême-gauche – c'est presque la règle en France – l'a condamné à un an de prison *avec sursis*. C'est-à-dire: rien.

Immédiatement après, on apprenait qu'une militante *vegan* avait elle aussi publié un «tweet haineux»: «Ben quoi, ça vous choque un assassin qui se fait tuer par un terroriste? Pas moi, j'ai

zéro compassion pour lui, il y a quand même une justice.» Elle a été condamnée à sept mois de prison *avec sursis*. C'est-à-dire: *rien*.

Malgré notre agacement face à ces verdicts politiquement orientés, et au risque de choquer beaucoup de nos amis politiques, nous nous permettons de penser qu'il est *par principe* malsain que de tels individus soient poursuivis en justice pour ce qu'ils ont écrit. Leurs propos sont certes ignobles et détestables, mais cela reste du domaine des mots et des opinions. Or il n'appartient pas à la loi de sanctionner des opinions, aussi scandaleuses soient-elles. L'«apologie» de quoi que ce soit ne devrait pas être punie par la loi, pas plus que la «haine» de qui que ce soit. D'abord parce que le choix des opinions interdites ou autorisées ne sera jamais neutre; de nos jours, certaines affirmations parfaitement odieuses peuvent être considérées comme légitimes et ce sont ceux qui les contestent qui se voient traînés devant les tribunaux. Ensuite parce que la répression d'une opinion ne l'empêche jamais de se répandre, bien au contraire.

L'excellent blogueur Aldo Sterone, dans une vidéo publiée au lendemain de l'attentat, s'est indigné de voir le geste héroïque d'Arnaud Beltrame récupéré et instrumentalisé par le pouvoir politique et les médias. Ces derniers, selon lui, ont délibérément focalisé la ferveur populaire sur le geste héroïque du gendarme afin de détourner l'attention de leur propre faillite: depuis des années, de nombreux terroristes sont présents en France, dûment identifiés, mais le pouvoir refuse de les mettre hors d'état de nuire avant qu'ils ne passent à l'acte.

Cette hypothèse d'une surmédiatisation délibérée expliquerait que les deux *tweeteurs* gendarmophobes, que personne n'aurait inquiétés en temps normal, aient été cette fois traînés devant la justice à grand renfort de publicité (a contrario, le fait qu'ils n'ont été condamnés à aucune peine n'a reçu qu'un faible écho dans les médias). Ils n'ont pas été arrêtés parce qu'ils s'étaient réjouis de la mort d'un gendarme héroïque, mais parce qu'ils s'étaient réjouis de la mort d'un gendarme héroïque qui faisait partie d'une opération de com' de l'Etat.

Cela renforce notre conviction que la poursuite judiciaire des *propos* et *opinions*, fussent-ils gauchistes, recèle toujours une part d'insincérité et d'hypocrisie, et que les régimes qui consacrent le plus d'énergie à fixer de vertueuses limites à la liberté d'expression sont aussi ceux qui se révèlent les plus laxistes envers les *actes* délictueux. On préférerait le contraire.

Pollux

Autour du thème pascal

Les païens, jadis, s'étonnaient que les chrétiens puissent adorer un Dieu mort sur une croix. «Mais», leur répond dom Prosper Guéranger, OSB, dans son *Année liturgique*, pour le vendredi de Pâques, «si pourtant ce Dieu mort s'est ressuscité, que devient sa mort sinon la base inébranlable sur laquelle s'appuie l'évidence de sa divinité?» Le mystère pascal, loin d'unir les religions dites monothéistes, consomme leur division. Nous n'avons plus le choix: ou le christianisme est vrai, et les deux autres sont évidemment fausses, ou les trois sont dignes de crédit, mais alors le monothéisme n'est qu'affaire d'opinion, c'est-à-dire n'a en soi aucune valeur propre.

Claude Bruaire, dans son essai *La raison politique*¹, définit ainsi l'opinion: «Contraire à la science, l'opinion est croyance et préférence, jugement délié de la nécessité rationnelle et donc privé d'universalité. Assertion en première personne, elle n'est que mentalité momentanée d'un groupe, aléatoire, capable de passion collective. Quelle qu'elle soit, l'opinion est doublement incapable de tenir lieu de raison pratique: elle n'est point raison, elle n'est point action. Son unique fonction est d'opiner, non de gouverner. (...) Enfin, suscitant l'individualisme, l'opinion est nécessairement inclinée par les requêtes de l'individu, par le besoin et l'intérêt. Intérêt dissimulé puisqu'il conforte le négatif de l'arbitraire, sa fonction d'exclusion.»

Je conclus de cette analyse, irréfutable, que la notion même d'opinion religieuse est un non-sens autant philosophique que... religieux! Si les religions peuvent se contredire sur des points essentiels de leurs credos, aucune n'a la moindre garantie de sérieux, toutes sont vaines et, disons-le franchement, méprisables. Voilà pourquoi la notion même de liberté de croyance ou de religion est absurde.

Non qu'il faille user de contrainte en la matière, car la contrainte tue, elle aussi, le crédit social de la religion. Mais le respect de la croyance en cette matière doit néanmoins avoir un prix, et ce prix est le suivant: la distinction et, conséquemment, la séparation publique entre vraie et fausses croyances religieuses. Ceci est une exigence de l'esprit absolument incontournable.

La mentalité moderne ne l'admet pas. Elle ne fait qu'établir par ce refus qu'elle méprise toute religion, puisqu'elle les livre toutes à un traitement arbitraire et qu'elle impose l'idée, en soi absurde, que le principe de non-contradiction ne s'applique pas à ce domaine et que la paix sociale doit dépendre d'une telle concession à l'absurde. L'Occident se juge et se condamne lui-même par une telle concession.

La vraie paix religieuse en ce monde ne peut provenir que de la patience de ceux qui professent la vraie foi envers ceux qui ne la professent pas et du respect imposé de cette patience à ceux qui ne la professent pas.

Michel de Preux

¹ Ed. Arthème Fayard, coll. *Evolutions*, Paris 1974, p. 53.

Pauvres Français: cocus, battus et contents!

Si on additionne les montants versés directement par l'Etat français aux syndicats à la contribution syndicale obligatoire équivalant à 0,016% de la masse salariale prélevée sur chaque salarié de droit privé, ce sont **5,5 milliards d'euros** par an qui sortent de la poche des contribuables et des salariés pour financer les syndicats, dont la fameuse CGT.

Ce syndicat d'obédience communiste dépend pour une part minime de son budget des cotisations de ses membres.

Une commission d'enquête parlementaire sur le financement des syndicats, en 2011, (Rapport Nicolas Perruchot) a déterminé que les ressources des syndicats de salariés se montent à 4 milliards d'euros par an. Les 96 à 97% de ces ressources **ne viennent pas** des cotisations. Ce

chiffre n'étonne pas, dans la mesure où le taux de syndicalisation en France est un des plus bas du monde occidental: 7,7% (5% dans le privé, env. 15% dans le secteur public).

Les bureaux luxueux de la CGT à Montreuil ont coûté finalement 32 milliards de francs en 1982, financés par une souscription nationale, par l'emprunt, par les subventions de l'URSS jusqu'à la chute du Mur et par les largesses du gouvernement Mauroy.

C'est principalement la CGT qui conduit actuellement la grève des cheminots, qui encourage la chienlit dans les universités et qui finalement paralyse la France, dont les malheureux habitants sont pris en otage.

Ce qui étonne, c'est qu'environ la moitié des personnes interrogées (mais les sondages sont-ils honnêtes?) paraissent, si ce n'est approuver la grève de la SNCF, du moins *comprendre* les grévistes. L'économie s'effondre, l'industrie délocalise, les budgets publics sont catastrophiques, le pouvoir d'achat s'amenuise, on veut travailler de moins en moins, on organise des grèves qui paralysent le pays **et on comprend les grévistes!**

Pauvres Français: cocus, battus... et contents!

C.P.

Les contradictions du christianisme

L'Eglise est-elle combattante ou pacifique? La foi doit-elle reposer sur l'exclusion de toute contradiction? Si Dieu est vérité, ce qui est vrai, l'homme doit-il se soumettre à Lui, en renonçant à son libre arbitre, sa personnalité et sa volonté propre?

La place nous manque ici pour aborder la question sous un angle purement théologique. Tout simplement, contentons-nous de retenir la complexité contradictoire et souvent énigmatique de la Parole de notre Sauveur, et mettons-la face à la notion de l'ennemi et à sa lente disparition!

L'homme d'aujourd'hui n'a plus d'ennemis, mais le Christ en avait. L'homme d'aujourd'hui est ouvert et tolérant par principe. Il n'exclut rien. Il n'aime pas les frontières, préfère les idées aux définitions et les généralisations aux distinctions des choses. Les chrétiens d'aujourd'hui pataugent souvent dans la même non-pensée vague et chaotique que cultivent les gauchistes-bobos et les adeptes des droits de l'homme. Or est-il vraiment inconcevable pour les chrétiens d'aujourd'hui de considérer leurs ennemis, car ils en ont, et de les combattre, au lieu de se contenter de les noyer dans le grand bain de la *compréhension de l'Autre*, de faire comme si le mal n'existait pas? Quoi qu'il en soit, la Bible nous enseigne autre chose que cet esprit mollassé. Si tout ce qui existe sur terre existe parce que Dieu l'a voulu, Il a aussi voulu que le mal existe, ce que Salomon a parfaitement compris: «Yahvé fit toute chose en vue d'une fin, et même le méchant pour le jour du malheur.» (Pr. 16, 4).

Force est de constater que l'esprit combatif et l'esprit pacifique coexistent au sein même de la foi chrétienne. Quelle est cette Eglise qui maintenant semble baisser les bras, conclure un pacte

avec le monde en louant le bien et en taisant le mal? Quelle est cette Eglise acharnée à se faire accepter par le monde (en tant que folklore?), qui ne parle plus que de façon symbolique, quitte à devenir elle-même symbolique? Cette Eglise qui cherche à plaire à la société au lieu d'apporter dans le monde la parole du Christ telle qu'elle a été dite et sans rien en dissimuler?

Prendre une partie pour le tout en se focalisant à outrance sur un des multiples aspects contenus dans le christianisme, c'est le début de la pensée sectaire, c'est affaiblir les forces de résistance; c'est arracher l'Eglise du cœur des peuples où elle est enracinée pour la jeter aux pieds des élites d'aujourd'hui, la soumettre aux idéologues et aux technocrates; c'est faire le lit des ennemis. La contradiction, lorsqu'elle est substantielle, est une force et la non-résistance obstinée est stupide, car suicidaire. Elle n'a strictement rien à voir avec la mission du Christ.

Le vrai pacifiste a toujours existé au sein de la chrétienté. C'est celui qui refuse de combattre avec des armes, car il a d'autres moyens de combattre l'ennemi. C'est sont les prêtres, les saints et les martyrs. Par contre, celui qui refuse de combattre tout court est un phénomène nouveau. Il *cherche le dialogue* encore et encore, il essaie de *comprendre l'autre* quand bien même l'ennemi aurait déjà commencé à envahir son pays et menacerait son existence. Ce pacifiste-là est une plaie. Il incarne la faiblesse en tant que valeur positive, indépendamment des circonstances. L'incarnation de la faiblesse par le pacifiste moderne – qui n'a rien à voir avec la force et l'incroyable audace du Christ sur la croix et avec Sa souffrance – est en passe de devenir la faiblesse de l'Occident post-chrétien tout entier.

Elle fait la force de l'armée du Coran, car les musulmans ne macèrent pas leurs esprits dans les doutes mortifères. Là réside leur force. Ils veulent la conquête de l'Occident. Ils mènent la guerre contre des braves gens qui croient apporter la paix et le progrès à tout le monde. Ces braves gens aux intentions si éminemment bonnes sont tellement convaincus du bien-fondé de leurs «valeurs» qu'ils refusent même de reconnaître qu'ils sont attaqués. Qui attaquerait le Père-Noël? C'est impensable.

La conquête n'est qu'une question de temps. Moralement, le monde ancien s'est déjà écroulé.

L.K.

Ne dites pas...

Ne dites pas: «Il faut se réjouir que la Suisse n'ait pas, comme beaucoup de pays occidentaux, hâtivement décidé d'expulser des diplomates russes, même si cette sage attitude n'a pas impacté le comportement des autres Etats.» Dites: «Il faut se réjouir que la Suisse n'ait pas, comme beaucoup de pays occidentaux, hâtivement décidé d'expulser des diplomates russes, même si cette sage attitude n'a pas eu d'influence sur le comportement des autres Etats.»

Attendre le résultat de l'enquête sur l'affaire Skripal est une décision intelligente. Certes, il eût été préférable que la Suisse évoquât sa neutralité. Mais elle a probablement craint de faire rire toute la planète, laquelle sait bien que la neutralité suisse n'est plus guère qu'une coquille vide.

Le pinailleur

Du bon sens et des cuistres

J'éprouve une affection particulière pour les femmes de ménage et autres sans-grade qui font subir les derniers outrages à de prétendues œuvres d'art chargées d'un message impérissable mais incompréhensible et qui, pour toute personne de bon sens, ressemblent à s'y méprendre à des déchets, dont il convient de se débarrasser au plus vite.

Je vous ai entretenus récemment de l'affront fait à la fameuse chaise au pied cassé, qui orne, à Genève, la place des Nations, et a permis à l'«artiste» Daniel Berset de se couvrir de gloire.

Je vous avais parlé aussi, en février 2016, de cette «œuvre d'art», exposée à l'église Saint-Philippe de Mannheim, qu'une nettoyeuse zélée avait jetée dans une benne à ordures, la prenant pour du papier d'emballage.

Ce mois-ci, c'est à Hong Kong que le personnel de nettoyage a sévi en prenant pour un emballage *happy meal* du MacDonald – un carton rouge muni de deux poignées jaunes et orné d'un demi-cercle en forme de sourire – l'admirable création – un carton rouge muni de deux poignées jaunes et orné d'un demi-cercle en forme de moue boudeuse – d'une plasticienne zuricoise nommée Carol May. Quiconque a la possibilité de comparer les deux boîtes doit vraiment s'y prendre à deux fois pour découvrir la différence. On ne saurait donc reprocher aux coupables de lèse-œuvre d'art de s'y être laissés prendre.

Mais cette malencontreuse confusion a causé un choc à l'auteur, même si la dame a pris le parti d'en rire et s'est contentée d'une indemnisation de 350 francs¹.

Il faut dire qu'elle «y [avait] investi beaucoup de travail et de temps», que la boîte était «une allusion ironique à notre société de consommation et aux stratégies médiatiques des grandes entreprises» et que son but était de «faire réfléchir les gens afin qu'ils se demandent si un Happy Meal rend réellement les enfants heureux».

Question existentielle s'il en fut!

L'outrecuidance des artistes et intellectuels de toutes sortes qui prétendent faire réfléchir le vulgum pecus, par définition bête et ignorant, m'horripile. Et je deviens franchement enragée quand, pour ce faire, ils se paient notre physionomie en produisant des «œuvres» que n'importe quelle femme de ménage jugera pour ce qu'elles sont: des pièges à gogos.

Mariette Paschoud

¹ *20 minutes* du jeudi 6 avril 2018.

Devoirs à domicile: les enjeux

Mon ami l'avocat Jean-Jacques Reut, trop tôt disparu, avait l'habitude de déclarer avec sérieux: «Lorsque je serai président du monde, les enfants n'auront plus de devoirs à domicile.»

Les partisans et les détracteurs des devoirs à domicile s'écharpent depuis des lustres avec des arguments quelquefois valables de part et d'autre, ce qui rend d'autant plus compliquée pour les autorités scolaires la prise d'une décision.

Notons qu'en France, il est interdit de donner au primaire des devoirs écrits à domicile depuis 1956, interdiction qui n'a jamais été suivie d'effets pour 70% de la population concernée.

Au moment où, en Suisse, certains cantons débattent à nouveau de la question, et alors que Mme Cesla Amarelle, ministre vaudoise de l'instruction publique «ouvre à nouveau le débat», comme l'écrit *24 heures*, il vaut la peine d'essayer de cerner les enjeux. Quels sont les buts de l'école, que peut-on en attendre, quels sont les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir?

Selon la réponse qu'on donnera à ces simples questions, l'opportunité des devoirs à domicile sera niée ou confirmée.

Pour ceux qui proclament que l'école (primaire) a pour but prioritaire l'intégration des enfants dans le groupe social, notamment l'intégration des étrangers, en offrant un fond minimal de connaissances qui gomme les différences entre les plus et les moins doués, qui compense les inégalités sociales en abaissant le niveau général à son plus petit dénominateur commun, en évitant que des parents soucieux de transmettre à leur progéniture le plus de connaissances possible puissent se mêler d'interférer, grâce aux devoirs à domicile, dans le contenu de l'enseignement, alors bien entendu les devoirs à la maison doivent être strictement proscrits.

Livres et cahiers resteront à l'école, à l'abri du regard des parents, qui ne pourront ni juger de la pertinence de l'enseignement dispensé, ni mesurer les capacités ni les progrès de leur rejeton. Il n'y aura plus rien à apprendre «par cœur» car une telle performance ne saurait être acquise dans les seules heures de classe. Et comme il faudra faire en classe les exercices qui aujourd'hui sont faits à domicile, il faudra augmenter les heures d'école ou diminuer les matières enseignées. Il est évident que les disciplines propres à former l'esprit, le grec et le latin, la philosophie, l'histoire, la géométrie euclidienne, seront les premières victimes de ces restrictions d'horaires.

Mais l'enfant pourra enfin «s'épanouir», vivre à la maison avec ses parents une relation enrichissante, exempte du stress des devoirs pas encore finis à l'heure du repas du soir, pratiquer son sport favori sans la culpabilité de l'exercice bâclé ou du poème dont on mélange toujours la deuxième et la troisième strophe. Plus d'apprentissage barbant des tables de multiplication, puisque chacun a une calculatrice dans son téléphone portable.

La controverse sur les devoirs à domicile pose en réalité la question du **rôle de l'école**. Pour les uns, dont je fais partie, l'école est un lieu d'acquisition des connaissances de base, de culture, d'esprit critique, et d'outils intellectuels permettant à l'élève de former sa personnalité.

Pour d'autres, l'école est un lieu de socialisation, d'intégration, où l'élève issu d'un milieu culturellement favorisé ne pourra bénéficier d'aucun avantage propre à perpétuer ces inégalités sociales avilissantes. On doit y acquérir des «compétences transversales» dont l'Etat a besoin pour occuper les postes de travail disponibles aujourd'hui et demain. On mettra l'accent sur les disciplines utiles, notamment les technologies numériques, mais on ne négligera ni la diététique ni l'éducation sexuelle ni le code de la route, ni surtout les sports puisque c'est le rêve de tous les petits garçons: être aussi bête qu'un footballeur professionnel et gagner néanmoins des millions. Pour les petites filles: être aussi bête qu'une vedette de télé-réalité et avoir un million de *suiveurs* sur les réseaux sociaux.

Pour atteindre ces objectifs, il n'est même pas besoin d'école et encore moins de devoirs à domicile!

C.P.

Source: <http://www.claude-paschoud.ch/blog/>.

Bricoles

Comme c'est étonnant!

Il semblerait que, finalement, la Russie ne soit pas responsable de l'empoisonnement de l'espion Sergueï Skripal et de sa fille, ou, en tout cas, que rien ne soit ni prouvé ni prouvable. Du coup, Moscou a réclamé des excuses et accusé la Grande-Bretagne et les USA d'être à l'origine de l'empoisonnement. C'est de bonne guerre.

En réalité, tout est possible et on ne connaîtra probablement jamais la vérité. Peu m'importe, d'ailleurs.

Ce qui m'a frappée, en revanche, c'est ce passage relevé dans *20 minutes* du 5 avril: «Étonnamment, Vladimir Poutine n'a pas jeté d'huile sur le feu. “Nous nous attendons à ce que le bon sens l'emporte et à ce qu'on arrête d'infliger cet immense préjudice aux relations internationales”, a-t-il déclaré.»

Cet «étonnamment» m'a surprise: j'avais l'impression que, dans cette affaire, et dans bien d'autres, la Grande-Bretagne et tous les défenseurs du Bien s'étaient chargés et se chargent encore eux-mêmes de jeter de l'huile sur le feu.

Mais qui irait s'imaginer que Poutine puisse être autre chose qu'un vilain méchant pas beau, qui ne se comporte correctement que pour le plaisir d'étonner les journalistes.

On pend d'abord

Une attaque à l'arme chimique a-t-elle bel et bien eu lieu à Douma en Syrie? Si oui, est-elle imputable au gouvernement syrien?

Je n'en sais rien, mais je constate que la presse – et en particulier mon quotidien gratuit habituel – qualifiait prudemment, à la veille des frappes aériennes, cette attaque de «présu-mée» et s'exprimait au conditionnel. Pourtant, Dieu sait que les médias occidentaux sont peu suspects de sympathie envers la Syrie «assadienne» et la Russie, dont les démentis, d'ailleurs, ne prouvent rien, je l'admets volontiers.

Il semble néanmoins qu'un doute subsiste, ce qui, normalement, aurait dû suffire à réfréner le zèle du président Donald Trump et de ses «amis» anglais et français à venger les victimes du «régime» Assad.

Dans les bandes dessinées relatant la conquête de l'Ouest au XIX^e siècle, on évoque caricaturalement la manière dont était alors rendue la justice: on pendait d'abord, on jugeait ensuite; si procès préalable il y avait, le jury ne se prononçait pas sur la culpabilité de l'accusé, mais sur l'heure de la pendaison.

Le président Trump aurait-il lu trop de bandes dessinées?

Défoulement

Grande nouvelle, découverte dans *20 minutes* du 4 avril! A l'heure où vous lirez ces lignes, il sera possible, en payant, naturellement, de se défouler à Lausanne dans un *rage room*, c'est-à-dire dans un espace, un local ou ce que vous voudrez, où vous pourrez extérioriser votre rage en cassant tous les objets – fournis ou apportés – que vous aurez sous la main à l'aide de marteaux et autres instruments contondants. Vous pourrez même apporter des portraits à démolir. En plus, vous serez protégés par un casque, une combinaison et des gants. Quel bonheur!

Il y a tout de même quelque chose que je ne comprends pas très bien. D'un côté, l'un des fondateurs du local de défoulement explique qu'«ici on offre la possibilité de libérer ses pulsions» et de l'autre côté l'auteur de l'article s'enthousiasme à l'idée que «si l'on ressort avec une bonne dose d'adrénaline et l'envie de tout casser, le moment a clairement été satisfaisant». A quoi sert-il donc de libérer ses pulsions en cassant tout si c'est pour avoir envie de tout casser en sortant?

Peut-être y a-t-il un rapport avec l'avis d'un psychologue sceptique, pour qui le droit de casser peut ne pas être entièrement satisfaisant du fait qu'aucune règle n'est transgressée.

Bon sang, mais c'est bien sûr! Le *rage room*, c'est juste pour l'échauffement. Après, on est en forme pour casser la figure des policiers, briser des vitres et brûler des voitures, bref transgresser des règles...

Evacuation

Une fois abandonné, en France, le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, pour la plus grande satisfaction des opposants, on aurait pu s'attendre à ce que ces derniers plient bagage pour rentrer chez eux ou aller occuper, en «zadistes» professionnels, d'autres «zones à défenestre».

C'était faire preuve d'une grande naïveté: au fil du temps, les «éco-activistes» – ça sonne tout de même mieux qu'«occupants illégaux» – ont pris racine dans la zone, s'y sont organisés, ont entrepris d'y élever des brebis – très tendance ça, l'élevage des brebis – et lancé des projets agricoles sur des terres qui ne leur appartiennent pas. Ils n'ont donc jamais manifesté la moindre intention de s'en aller. Aussi, lorsque les gendarmes sont venus les déloger, presque trois mois après l'annonce de l'abandon du projet, ont-ils résisté à coups de cocktails Molotov.

Mais, comme il fallait tout de même argumenter un peu, les pauvres «zadistes» se sont posés en victimes d'un Etat sans pitié. Leur position était claire, selon une occupante: «Ces expulsions

sont illégales. C'est inacceptable que l'Etat chasse les gens de chez eux. On appelle tous les gens à résister, nous soutenir et rejoindre les rassemblements locaux.»¹

Aux armes, citoyens, formez vos bataillons d'éco-activistes!

¹ 20 minutes du mardi 10 avril 2018.

Vilain macho

Il paraîtrait que le Neuchâtelois Didier Berberat, conseiller aux Etats, avait promis de quitter son siège en cours de législature pour faire place à une femme, en l'occurrence Mme Martine Docourt Ducommun, députée au Grand Conseil et coprésidente des Femmes socialistes suisses. Mais il a changé d'avis et compte poursuivre son mandat jusqu'au bout, comme c'est son devoir d'ailleurs: ses concitoyens ne l'ont pas élu pour qu'il déclare forfait, alors qu'il est parfaitement apte à assumer son poste.

Les femmes socialistes neuchâteloises n'en sont pas moins très fâchées.

J'avoue que je ne les comprends pas. Quelle satisfaction une femme digne de ce nom et possédant un minimum de fierté pourrait-elle tirer d'un siège obtenu non grâce à ses compétences et à ses qualités personnelles, mais au sacrifice, d'ailleurs antidémocratique donc intolérable pour un socialiste, d'un conseiller aux Etats régulièrement élu?

Il faudra que Dame Martine patiente jusqu'aux élections fédérales de 2019. Ça lui donnera le temps de démontrer – ou pas – qu'elle est apte à représenter son canton à Berne.

Facteurs à tout faire

Dans le cadre d'un projet pilote d'un an, les facteurs de Fribourg, Châtel-Saint-Denis et Attalens relèveront les compteurs d'électricité en faisant leur tournée.

On pourrait peut-être aussi leur demander de nettoyer les escaliers, de s'occuper des poubelles et de réparer les chaudières!

Incroyable!

Dans le canton de Saint-Gall, une automobiliste de vingt-deux ans, conduisant sous l'empire de la boisson, est sortie de la route, percutant un poteau, un grand crucifix et un petit arbre. Par bonheur, la conductrice et sa passagère sont sorties de l'accident indemnes.

Cet événement ne présenterait aucun intérêt s'il ne nous apprenait pas l'existence d'un crucifix au bord d'une route saint-galloise.

Pourquoi les libres penseurs et autres défenseurs de la *laïcité* n'ont-ils jamais dénoncé ce scandale?

Il sera intéressant de voir si, après réparation des dégâts matériels occasionnés par la jeune femme pompette, il y aura de nouveau un crucifix au bord de la route à Lütisburg.

M.P.

Communiqué

de

PROTELL (Société pour un droit libéral sur les armes)

du 11 avril 2018

Révision de la loi sur les armes Un référendum inévitable?

Hier 10 avril, la Commission de politique de sécurité du Conseil national a décidé d'entrer en matière sur la révision de notre loi sur les armes imposée par l'UE. Ils n'étaient que 9 braves contre 15 qui ont eu le courage de défendre jusqu'au bout les droits et les libertés des centaines de milliers de détenteurs d'armes de ce pays.

La majorité de la Commission est donc restée sourde à la demande de PROTELL, ainsi que d'autres organisations qu'elle a également entendues, de faire savoir à l'UE que le droit en vigueur suffit à garantir la sécurité publique dans notre pays qui est l'un des plus sûrs au monde.

Pour la majorité de la Commission, le peuple doit avoir la possibilité de se prononcer grâce au référendum facultatif. PROTELL en prend acte, non sans relever qu'heureusement, le peuple dispose de ce droit même sans que la Commission le rappelle. A PROTELL, nous sommes prêts: en octobre 2017, notre assemblée générale a déjà pris la décision de principe de combattre tout nouveau durcissement de notre droit sur les armes par tous les moyens légaux, d'abord par nos relais au Parlement fédéral et, s'il le faut, par un référendum. Car dans ce pays, nous avons une chance unique, grâce à la démocratie directe: chez nous, c'est le peuple qui a le dernier mot. Et justement, le danger qui nous menace ne pèse pas seulement sur nos droits et nos libertés de détenteurs d'armes; c'est une étape vers d'autres restrictions, y compris et surtout à notre démocratie directe.

Dans l'immédiat, PROTELL soutiendra évidemment l'action de la minorité de la Commission tendant à supprimer, par voie d'amendements, toutes les restrictions nouvelles que l'UE prétend imposer à nos droits et à nos libertés.

Elle appelle en outre tous ses membres et sympathisants à contacter les conseillers nationaux qu'ils connaissent pour les sensibiliser à la valeur de nos traditions ancestrales et leur répéter clairement le mot d'ordre décidé par sa dernière assemblée générale: **pour PROTELL, le droit sur les armes n'est pas négociable!**

PROTELL

Jean-Luc Addor, président a.i. (078 824 36 64)
Robin Udry, secrétaire général (079 254 67 56)

Le Pamphlet
Case postale 998
1001 Lausanne

Courriel: courrier@pamphlet.ch
ccp:10-25925-4

Rédacteur responsable: Mariette Paschoud
ISSN 1013-5057